GRACE & PAIX,

Ou Prémier

SERMON

Prononcé dans l'Egliſe Francoiſe de la Savoye le 7 Aouſt 1681. jour de

COMMUNION,

PAR

Monſieur Lortie,

Sur ces paroles de S. Paul,

Grace vous ſoit & Paix de par Dieu nôtre Pére & de par notre Seigneur J--C.

On répond, dans l'Avertiſſement, à divers Reproches faits à l'Auteur, & particuliérement ſur le ſujet de la Réordination.

Se vend Chez François Bureau Marchand Libraire, dans le Meddle Exchange, dans le Strand à Londres. 168[illegible]

8

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] Août 1881, jour de

[illegible]

[illegible]

[illegible] Paul,

[illegible] de par Dieu [illegible]

[illegible]

[illegible] dans l'Avertissement, à divers Re-[illegible] & particulièrement sur [illegible]

[illegible] chez François Pareau Marchand Libraire, dans [illegible] Exchange, dans le Strand à Londres, 1683.

A Monſeigneur.

Monſeigneur l'Evêque de Londres Conſeiller du Roy dans tous ſes Conſeils, &c.

Monſeigneur,

M'étant trouvé dans une néceſſité preſque indiſpenſable de faire imprimer ce Sermon, j'ay cru que le moyen de le faire bien recevoir, étoit de vous le dédier. Je n'ignore pas qu'un ſi petit Ouvrage n'a aucune proportion ni avec Votre Dignité, ni avec ce que je dois à Votre Grandeur, ni, ſi je l'oſe dire, avec la grandeur de ma reconnoiſſance. Mais, enfin, Monſeigneur, il Vous appartient par trop de titres, pour être préſenté à d'autre qu'à Vous. Je dois à Votre généreuſe bonté tout ce que je ſuis en Angleterre. Et aprés ce que Vous avez daigné faire pour moy, &, ſouvent à ma priére, pour mes Compatriotes, il ne doit rien paroître ſous mon nom, qui ne porte des marques du profond reſſentiment que j'ay de tout le bien & de tout l'honneur que j'ay reçu de Vous, en une infinité de rencontres. De-plus, Monſeigneur, en Vous le dédiant, je le munis d'un Paſſe-port qui luy étoit abſolument néceſſaire, dans le déchainement où je vois la

plus-

plus-part du Monde contre moy, qui n'ay eu deſſein d'offenſer perſonne. Mais j'éſpére que Votre Nom, chéri & révéré de toute l'Angleterre & de toute la France Proteſtante, luy portera bonheur, & luy ſera une Sauve-garde aſſurée. Vous avez reçu, du Ciel, Monſeigneur, toutes les qualitez, néceſſaires pour protéger les Innocens, & les mettre à couvert de l'Injuſtice. Vous êtes d'une Maiſon qui a la générosité, en partage, comme Monſeigneur le Comte de North-Hampton Votre Pére le fit bien paroître, en mourant ſi glorieuſement, pour la défenſe de ſon Roy, de ſa Patrie, & de l'Egliſe. Et qui ne voit combien Vous répondez dignement à la Nobleſſe d'une Tige ſi Illuſtre? Auſſi, le Roy, qui connoît Votre grand mérite, Vous a élevé à des emplois proportionez à Votre naiſſance. Votre Grandeur occupant donc, & d'une façon ſi glorieuſe, les prémiéres dignitez de l'Etat & de l'Egliſe, que ne peut-Elle point pour les perſecutez & pour les foibles? Mais il faut, Monſeigneur, que je Vous faſſe icy une franche & libre confeſſion. Ce n'eſt ni le grand Seigneur, ni le grand Prélat que je conſidére le plus en Vous, & qui Vous a, entiérement, gagné mon coeur; C'eſt l'honnête homme, le bon Chrétien, le fidéle Miniſtre de Jeſus-Chriſt. J'ay été charmé, j'ay été ravi de la douceur incomparable, du déſintéreſſement, & de l'étenduë extraordinaire de Votre Charité, qui ouvre Votre coeur & qui tent la main à toutes ſortes de perſonnes, ſans exception, mais, ſur-tout aux *Domeſtiques de la Foy*. Les Proteſtans François, de qui Vous avez eſſuyé les larmes, avec tant de bonté, dans leur extrême déſolation, ne ſe tairont jamais d'une Vertu ſi Divine. Ils n'oublîront pas, non-plus, la Généroſité de Votre Foy, que rien n'eſt capable ni d'ébranler, ni d'éblouïr; Le ſage feu de Votre zéle qui ſoûtient ſi bien tous les intérêts de l'Egliſe, ſans violenter les conſciences de ceux de dehors; Votre infatigable aſſiduité à prêcher l'Evangile du Seigneur Jéſus, non obſtant toute cette foule d'occupations accablantes qui Vous aſſié-

gent jour & nuit, & comme Miniſtre d'Eſtat, & comme Evêque d'une grande Egliſe, & comme Protecteur de tous les Proteſtans affligez de l'Europe. Mais je n'entreprens pas de couronner toutes ces qualitez éminentes des Eloges qui leur ſont dus ; Votre Modeſtie me le défend ; Cela demande une meilleure plume que la mienne ; & ce doit être le ſujet, non de l'Epitre Dédicatoire d'un Sermon, mais d'un juſte Panégirique. Je m'arrête donc, Monſeigneur, & aprés avoir prié Dieu qu'il nous conſerve, longues années, une auſſi précieuſe vie que la Vôtre, je Vous ſupplie, Vous même, d'agréer mon petit préſent, de vouloir bien que mes bonnes intentions me tiennent lieu de mérite auprés de Vous, & de me conſerver l'honneur de Vos bonnes graces, comme à l'homme du monde qui eſt, inviolablement, avec le plus de ſincérité & de reſpect :

Monſeigneur,

De Votre Grandeur,

Le trés-humble, tres-obeiſſant & trés-obligé Serviteur,

A. Lortie.

Avertissement.

C'Est le mauvais succès qu'a eu ce Sermon, qui m'oblige à le donner au Public. J'ose protester, devant Dieu, qu'il a été prononcé avec la meilleure intention du monde. Mais jamais bonne intention ne fut si mal expliquée. Les divisions qui déchirent l'Eglise de Jesus-Christ, dans ce Royaume, me percoient le coeur ; d'autant plus que j'avois été témoin, plus d'une-fois, des triomphes qu'en font les Ennemis de la Vérité, & que je savois que ce Schisme d'Angleterre faisoit le malheur & la désolation de tous les Protestans de l'Europe. Je ne pus m'empêcher de faire éclater ma douleur, en divers endroits de mon Sermon, ni de relever les principaux prétextes qu'on prent pour rompre communion avec l'Eglise Anglicane ; quoyque, d'ailleurs, on la reconnoisse pure dans sa Doctrine, fidéle dans le Culte qui n'est dû qu'à Dieu, & tres-Chrétienne dans sa Morale. Je touchay, aussi, les pernicieuses conséquences que ces scrupules peuvent avoir. Et apres avoir dit, sur ce sujet, ce que je crus capable d'attendrir les personnes qui ont la crainte de Dieu, je finis par les souhaits les plus ardens que je pus faire, pour le rétablissement de la Paix dans cette belle & florissante Eglise.

Mais j'avois, parmi mes Auditeurs, des gens délicats qui s'offensent de tout, & qui ne pardonnent rien, si l'on n'épouse aveuglément & avec chaleur, tous leurs intérêts. Ils veulent passer pour la fleur des véritables Chrétiens, &, cependant, ils ne font aucun scrupule de violer les plus essenciels devoirs du Christianisme, qui sont ceux de la Charité. Sous-

ombre

ombre que je ne fis pas l'éloge de leur conduite, à l'égard de l'Egliſe Anglicane, Ils me déclarérent la guerre, & toute la modération, avec laquelle j'ay depuis vécu à leur égard, n'a pas été capable de les apaiſer. Ils m'ont décrié & dans ma Patrie, & dans ce Royaume, comme un Lâche, un Méchant homme, & un Perſécuteur de mes Fréres. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour rendre mon Miniſtére & tous mes travaux inutiles. Par les calomnies qu'ils ont, par tout, répanduës. Ils ont aliéné de moy, le coeur de mes meilleurs Amis, en France & dans les autres Païs étrangers. Enfin, Ils ont tant fait, dans le Troupeau même que je ſervois, à Londres, en notre Seigneur que, pour me ſauver de cette nouvelle perſécution, j'ay cru devoir quiter mon poſte, avec la permiſſion de mon Evêque, & préferer la ſolitude & le mauvais air d'un petit Village à l'éclat d'une des plus belles & des plus grandes Villes du Monde. C'eſt pour donner lieu, aux gens de bien, de juger avec connoiſſance de cauſe, ſi j'ay mérité une telle diſgrace, par mon Sermon, que je me ſuis, enfin, réſolu de le faire imprimer.

Je ſay que mes Perſécuteurs, pour excuſer leur procédé violent, ſe plaignent que je leur ay fait beaucoup de tort, & que j'en ay fait beaucoup, auſſi, par même moyen, à ceux de mes Compatriotes qui ont la conſcience moins large que moy; 1. En ce que je me ſuis joint à l'Egliſe Anglicane, plûtôt qu'à la Société des Non-Conformiſtes; 2. En ce que je n'ay pas fait ce que j'ay pu, pour obtenir de la Cour, que les nouveaux Etabliſſemens des Egliſes Françoiſes ſe feroient ſur le pié de l'Egliſe Walonne de Londres, plûtôt que ſur celuy de l'Egliſe Françoiſe de la Savoye; 3. En ce que j'ay deſhonoré ma prémiére Ordination, recevant l'Ordination Epiſcopale, & réduiſant, par mon mauvais exemple, tant d'autres Miniſtres, conſidérables par leur âge & par leur ſavoir, à ſubir la même Loy. Mais il eſt aiſé de ſatisfaire, ſur ces trois Articles, toutes les perſonnes raiſonables.

Réponſe

Réponse au premier Reproche.

La Justice & la Prudence vouloient, absolument, que je préferasse la Communion de l'Eglise Anglicane, à celle des Non-Conformistes Car 1. j'y trouvois tout ce qui est nécessaire pour le salut, & rien qui le pût empêcher. 2. Cette Religion salutaire étoit la Religion du Roy, qui nous tendoit les bras avec tant de générosité, la Religion établie par les Loix; au-lieu-que toutes les assemblées Religieuses des Non-Conformistes, quelle que puisse être, d'ailleurs, la pureté de leur Foy & de leur Culte, sont illégitimes, puis-que, sans une indispensable nécessité, elles se font contre la volonté du Souverain, & contre les Loix fondamentales du Royaume. N'aurois-je donc pas été le plus injuste de tous les hommes, si j'eusse fait choix de ces sortes d'Assemblées, au préjudice des Assemblées légitimes de l'Eglise d'Angleterre? Mais la Prudence ne m'obligeoit pas moins que la Justice à faire ce que j'ay fait. Car, puis-qu'il le faut dire, toute ma conduite a bien fait voir que j'ay cru que, la Providence de Dieu m'ayant appellé dans cette Isle fortunée, la Conscience m'obligeoit à songer à mes Freres persecutez de France, autant, ou plus qu'à moy, pour leur y préparer un Asyle, & pour y favoriser leur réception: Ce qui ne se pouvant faire que par l'Autorité du Roy & qu'à la faveur d'une Déclaration telle que celle qui a été sollicitée & obtenuë, quelle Prudence auroit-ce été, de commencer par faire une chose injuste en elle-même, mais, de-plus, infiniment odieuse à la Cour?

Réponse au second Reproche.

J'ay apris de l'Ecriture que, par cela même qu'il faut craindre Dieu, *l'on doit* honorer le Roy, *qui est sa plus éclatante Image. Mais ce seroit* honorer le Roy, *d'une étrange sorte que de ne daigner pas luy complaire dans la forme extérieure de servir Dieu, dont il a fait choix, quand on peut avoir cette complaisance sans blesser les droits de Dieu, ni le grand*

Intérêt

Intérêt de notre salut. Je l'avouë donc franchement, je n'aurois pas balancé, mais, sans façon, j'aurois offert que toutes les nouvelles Eglises Françoises qui se formeroyent, avec la permission de sa Majesté, recevroient tous les Rites & se soumettroient à la Discipline de l'Eglise d'Angleterre, sans que je fus retenu par la connoissance que j'avois de la force des préjuyez de la Naissance & de l'Education dans l'esprit du peuple. Je craignis que la plus part de nos gens, peu versez dans l'Antiquité Chrétienne, & ne connoissant d'autre Liturgie ni d'autre Discipline Protestantes que celles quils avoient reçûes de leurs Ancêtres, ne s'effarouchassent d'abord, & ne desertassent l'Asyle, avant qu'on eût le temps de les détromper & de les instruire. C'est pourquoy dans l'espérance de leur ôter, peu-à-peu, leurs prévemtions, pour les mettre plus facilement, ensuite, sur le pié de l'Eglise de la Savoye, je fis ce que l'on me reproche d'avoir négligé, me hazardant de sonder quelques-uns de ceux qui tiennent le prémier rang dans l'Etat pour voir s'il y auroit moyen d'obtenir de sa Majesté, en faveur des Protestans François qui se devoient réfugier dans son Royaume, la même grace que la Reyne Elizabet accorda aux Réfugiez Walons & Flamans qui se vinrent mettre sous Sa protection. Mais ces Seigneurs, qui sont assurément d'une prudence consommée, & qui ayment véritablement Dieu, me firent si clairement comprendre qu'il n'en falloit pas, seulement, ouvrir la bouche, que je ne crus pas devoir faire aucune nouvelle démarche pour cela. Ils me firent considérer que, par malheur, les choses étoient dans un état bien différent de celuy où elles étoient sous le régne de la Reyne Elizabet : qu'alors ceux des Protestans Anglois qui n'approuvoient pas les Usages ni le Gouvernement de l'Eglise Anglicane, vivoient, cependant, en sa Communion & en son sein, & n'avoient rien fait qui les rendit suspects aux Puissances : "Au lieu qu'à-present, Vous "voyez, me dirent-ils, que leurs Successeurs ont entiérement "rompu avec notre Eglise, par un Schisme qui ne se peut assez "déplorer. Ils luy font la guerre à toute outrance ; & vous "savez, la-dessus, toute l'Histoire de nos malheurs. Ce Parti

"n'est

" n'est donc, déja, que trop formidable, & Dieu sait si c'est
" sans raison que la Cour ne s'y fie pas. Comme donc il se vante
" hautement que vous autres Protestans François suivez ses
" Principes & ses Maximes, en tout & par-tout ; il est évi-
" dent que, proposer au Roy qu'il vous accorde une autre forme
" extérieure de servir Dieu que celle de notre Eglise, ce seroit,
" en même temps, & enfler le courage de ceux qu'on tient pour
" ennemis de sa Majesté, & vous faire regarder de mauvais
" oeil, par tout le Conseil, qui, par-là, auroit lieu de croire ce
" que les Non-Conformistes publient, savoir que vous êtes en-
" tiérement pour eux.

Des raisons si solides ne manquérent pas de faire impression sur mon esprit. Et il ne fut point parlé d'un si dangereux Article, dans les graces qui furent demandées à sa Majesté. La Prudence ne le permettoit pas : Et le Conseil a fait ce qu'il a jugé le plus à-propos pour le bien de l'Eglise & de l'Etat, sur le sujet de la forme de nos nouveaux Etablissemens.

Réponse au Troisiéme Reproche.

Quant à l'affaire de la Réordination, de laquelle on a tant fait de bruit, comme si j'avois condanné ma prémiére Ordination, & fait le dernier affront à la Discipline de nos Eglises de France, j'avouë que, prévoyant, à-peu-prés, ce que les gens en ont dit, je ne m'y résolus pas sans beaucoup de peine. Je m'en ouvris à une personne d'une Qualité éminente, mais bien plus Illustre encore par les Lumiéres de son Esprit & de son Savoir, par sa Piété & par sa Vertu, que par sa grande Qualité. Je luy proposay, dans toute leur force, les mêmes difficultez que l'on exagére tant aujourdhuy. " Je n'ay qu'une
" chose à vous dire, répondit cette personne Illustre, c'est qu'il
" y a un Acte de Parlement qui ordonne, en termes exprés,
" que nul Ministre ne servira aucune de nos Eglises, sans a-
" voir reçu l'Ordination Episcopale, sous peine, aux Contre-
" venans pour chaque contravention, de quatre cens écus
" d'Amende. Et aprés m'avoir fait lire, à moy-même, cette

Décision,

Décession, dans l'Acte pour l'Uniformité des Priéres, *&c. dressé sous le Roy à-présent régnant ; Il continua dans ces termes :* " Or, *si vous ne le savez, un Acte de Parlement, par-*
" *mi nous, est une loy fondamentale de l'Etat. Ainsi qui*
" *que ce soit n'en peut être dispensé. Il faut donc, nécessai-*
" *rement, ou que vous receviez l'Ordination Episcopale, ou*
" *que vous vous résolviez à ne point exercer le saint Minis-*
" *re, dans nôtre Eglise. Voyez lequel des deux peut être le*
" *plus préjudiciable aux Protestans persécutez de France. Si*
" *vous refusez d'entrer au service de nôtre Eglise, vous & les*
" *autres Ministres de Vôtre Nation qui viendront icy, On*
" *croira que vous entrez dans les pensées & dans les intérêts*
" *des Non-Conformistes ; Vous vous rendrez suspects à la*
" *Cour & à tout le Clergé ; Vous Vous mettrez hors d'état*
" *de rendre aucun service considérable à vos Troupeaux, qui*
" *soûpirent aprés quelque lieu de Refuge, & s'ils ne le trou-*
" *vent pas, dans ce Royaume, il faudra qu'ils s'en prénent à*
" *vous. Ce sont là des maux réels & terribles, mais, de-*
" *plus, sans aucun reméde. Car ce seroit vous flater d'une*
" *pensée chimérique, en cette rencontre, que de vous croire*
" *exceptez de la régle générale, en servant l'Eglise Fran-*
" *çoise de la Savoye, ou quelque autre Eglise Françoise éta-*
" *blie sur le même pié, sous-ombre que l'Acte du Parlement*
" *excepte de la peine dénoncée contre ceux qui exerceront le*
" *Saint Ministére, sans avoir reçu l'Ordination Episcopale, les*
" *Ministres des* Eglises Foraines *dont nos Roys ont approuvé*
" *l'établissement en ce Royaume. En effet* ces Eglises Fo-
" raines *sont des Eglises qui ont le Gouvernement & la Li-*
" *turgie des païs étrangers d'où elles ont été transplantées ;*
" *au lieu que l'Eglise de la Savoye est une Eglise Episcopale,*
" *qui a reçu les Rites & s'est soûmise aux Loix de l'Eglise*
" *d'Angleterre. Elle fait donc partie de l'Eglise d'Angle-*
" *terre, bien qu'elle soit presque entiérement composée de*
" *François. Et ce seroit se tromper grossiérement que de la*
" *conter au nombre des* Eglises Foraines. *Ainsi, à-moins*
" *d'avoir été ordonné par un Evêque, vous n'y pouvez exer-*

*"cer le saint Ministère, non plus qu'en nos autres Eglises,
"sans encourir la peine portée par l'Acte du Parlement. C'est
"pour Vous garentir de cette peine que l'on veut vous obliger à
"recevoir cette nouvelle Ordination, & non pas pour déclarer
"nulle celle qui vous avoit donné le droit de prêcher l'Evangile
"en France & d'y administrer les Sacremens, aussi ne faisons-
"nous pas de difficulté de recevoir la sainte Cêne de votre
"main, quand nous sommes parmi vous. J'oserois assurer
"qu'il n'y a aucun de Mrs. nos Evêques qui ne vous signât ce
"que je vous dis, s'il en étoit besoin. Et cela suffit pour
"mettre à couvert l'honneur de votre Discipline, & pour fer-
"mer la bouche à nos communs Adversaires, s'ils prétendoient
"nous alléguer pour eux, dans les chicanes qu'ils vous font or-
"dinairement, sur votre vocation de France.*

Je trouvay tant de justice, dans ce Discours, que je n'eus pas le Courage d'y resister. Et je me rendis, dans cette rencontre, d'autant plus volontiers, que j'avois appris de l'Ecriture qu'un Ministre de l'Evangile n'est point deshonoré pour recevoir une nouvelle imposition des mains, quand il reçoit une nouvelle Commission. Saul, qui est l'Apôtre S. Paul, avoit exercé, avec gloire, les plus nobles fonctions du Ministère Evangelique, lors-que se trouvant dans l'Eglise d'Antioche; Les Prophétes & les Docteurs, qui étoient là présens, eurent ordre de le Act. ch. 13. v. 1, 2, 3. *separer luy & Barnabas, pour prêcher l'Evangile aux Gentils. En consequence de quoy l'Historien Sacré ajoûte,* Et aprés qu'ils eurent jêuné & prié, ils leur imposérent les mains, *savoir à Paul, & à Barnabas. J'aurois été bien délicat & bien difficile si, aprés un tel exemple, j'avois mieux aimé demeurer muet, & hazarder le repos, ou, peut être même, la vie de plusieurs milliers de mes Compatriotes, plûtôt que de me résoudre à recevoir une seconde-fois, l'imposition des mains.*

Enfin, nos propres Synodes Nationaux nous montrent qu'il y a des occasions, où il ne faut point faire de scrupule

de

de réïtérer l'Ordination Ecclésiastique. Car il fut arrêté au Synode National de Gap, en 1603. que les Diacres des Terres de Messieurs de Berne, ou autres Lieux, venant en France pour y exercer le Ministére, sans avoir été auparavant duëment examinez & envoyez pour recevoir l'Imposition des mains; ou bien qui n'ayant été Pasteurs d'un certain Troupeau auroient néanmoins prêché ailleurs, & administré les Sacremens, comme il se pratique en quelques Eglises étrangéres, ne laisseront DE SUBIR NOUVEL EXAMEN, & d'être reçus en la même forme que ceux qui n'ont exercé le Ministére. *Cet Arrêté est raporté par M.* D'Huisseau, *sur l'Article* VI *du Prémier Chap. de la Discipline des Eglises Réformées de* France. *Sans perdre de temps à éclaircir ce que le Synode entent, dans la prémiére partie de son Arrêté, par les* Diacres des Terres de Messieurs de Berne, *&c. & que je say qui sont de véritables Ministres de l'Evangile, il est inconteſtable que, dans la seconde partie, il parle de Pasteurs qui, bien qu'ils n'eussent été affectez à aucun Troupeau, n'avoient pas laissé d'être examinez & ordonnez dans toutes les Formes, puis-qu'ils avoient reçu le droit, non seulement de prêcher, mais, aussi, d'administrer les Sacremens. Néanmoins le Synode, pour des raisons de prudence, qui ne me sont pas inconnues, mais qu'il n'est pas néceſſaire de toucher icy, arrête qu'ils* ne laisseront pas de subir un nouvel Examen, *& de recevoir une nouvelle Ordination. Car c'est ce qu'il entent par les* recevoir en même forme que ceux qui n'ont pas exercé le Ministére. *Est-ce donc que nos Eglises, assemblées en Synode National, ont eu dessein de rompre avec les Eglises de Mesieurs de* Berne, *& avec les autres Eglises étrangéres, dont il est parlé dans cet Acte, de condamner leur Ordination comme illégitime, & d'obliger les Pasteurs dont il s'agit à y renoncer, & à déclarer nuls les Sacremens qu'ils avoient administrez, en vertu de leur prémiére Ordination? C'est ce qu'il faudroit dire, si les Déclamations que l'on fait au sujet de ce qui s'est passé en* Angleterre, *avoient la moindre solidité.*

Avant-

Avant que de finir, je déclare icy devant Dieu, à tous mes Fréres, Que je n'ay jamais prétendu renoncer à ma premiére Ordination ni blessé, le moins du monde, nôtre Discipline; Que jamais on n'a rien exigé de moy de semblable. Et que je n'ay rien fait qu'en vûe de servir plus utilement tous nos pauvres Refugiez. J'ajoûte seulement que, pour les raisons qui ont été touchées & pour d'autres qu'il n'est pas besoin de dire à-présent, je ne croy pas que nôtre Ordination suffise pour nous donner droit de prêcher l'Evangile & d'administrer les Sacremens, dans l'Eglise d'Angleterre; tant que les choses demeureront dans l'état où nous avons vu qu'elles étoient.

PHI-

PHILIPP. I. II.

Grace vous ſoit & Paix de par Dieu notre Père & de par le Seigneur I-- C.

CONſolez, conſolez mon peuple : parlez à Jéruſalem ſelon ſon coeur. Cette parole, M. F. exprime parfaitement la commiſſion & les devoirs des Miniſtres de l'Evangile. Ils doivent toûjours agir, & toûjours parler en Meſſagers de bonnes nouvelles. Car ils ſont *les Ambaſſadeurs* de I-- C. la ſource de *la Grace* & * *le Prince de la paix* ; † *La parole de reconciliation* leur a été miſe en la bouche, pour la porter à leurs fréres, de la part de Dieu ; Le ſujet de leur Ambaſſade c'eſt l'Evangile, *la bonne nouvelle* par excellence, la meilleure, la plus agréable, la plus raviſſante nouvelle qui ait jamais, été annoncée au Genre-humain. Mais ſi la nature de leur ſainte charge les oblige, en tout temps, à conſoler le peuple fidéle, il eſt certain qu'il y a des circonſtances où elle les y oblige plus indiſpenſablement qu'en d'autres ; comme lors-qu'ils ſe préſentent, à leurs fréres, pour la prémiére fois, ou lors-que l'Egliſe de Dieu eſt extraordinaire-

Iſ. 40. 1, 2.

2 Cor. 5. 20.

* Iſ. 9. 5.

† 2 Cor. 5. 19.

ment

ment affligée, lors que Dieu leur marque, luy-même, qu'il veut faire grace à ſon peuple. Et je me trouve, aujourd-huy, avec vous, dans toutes ces circonſtances. C'eſt la prémiére fois que j'ay l'honneur de vous parler de la part de Dieu. Et ne me ſouvrendrois-je pas de l'ordre de mon adorable Maître ; *En quelque maiſon que vous entriez, dites d'abord, Paix ſoit à cette maiſon ?* De-plus, ce ſont icy les jours de l'affliction de la véritable Egliſe, dans preſque, toutes les parties du monde. Et quand eſt-ce que les Miniſtres de l'Evangile doivent adminiſtrer *le Baume de Galaad*, ce précieux Baume des conſolations céleſtes dont ils ſont les Diſpenſateurs, ſi ce n'eſt dans une telle conjoncture ? *O Jéruſalem, ſi je t'oublie*, dans un état ſi lamentable, ſi je t'oublie, ô Jéruſalem, *Que ma main droite s'oublie elle-même !* Enfin, M. F. le grand Dieu m'a clairement marqué, ce Matin, ce que je devois faire, pour vous, ce Soir, Car, en vous recevant à ſa ſainte Table, il a, authentiquement déclaré qu'il vous reconnoiſſoit pour ſes Alliez & pour ſes Enfans, pour les Rachetez & pour les Mémbres de J-- C. &, par-conſequent, pour les Objects de ſon amour & de ſa faveur. Il vous, a, donc, parlé ſelon votre coeur. Et ſerois-je ſon Miniſtre, ſi *mon oeil étoit mauvais*, de ce que mon Dieu vous *a été ſi bon ?* Il vous a fait eſpérer toutes les douceurs de ſa grace. Et ſerois je ſon Miniſtre, ſi je ne faiſois pas tout ce qui dépend de moy, pour vous faire joüir de ce que mon Dieu vous a fait eſpérer ? *Il a parlé de paix à ſon peuple* ; & ſerois-je ſon Miniſtre, ſi je n'étois pas ſon Echo, dans cette rencontre ? Je commenceray donc mes Prédications, dans ce Royaume, par où S. Paul a commencé la plus-part de ſes Epitres ; vous criant, de toute ma force, mais bien plus du coeur que de la bouche ; *Grace vous ſoit & paix de par Dieu nôtre Pére & de par nôtre Seigneur J-- C.*

Luc 10. 5.

Pſ. 137. 5.

C'étoit la coûtume des Juifs des Grecs, & des Romains, en s'abordant, ou en commençant leurs lettres, de ſe ſaluer par des Souhaits qu'ils faiſoient, les uns pour les autres.

tres. Les Juifs, en de telles occaſions, s'entre-ſouhaitoient la Paix, les Grecs la Joye, & les Romains la Santé. S. Paul, dans toutes les Epitres qui ſont inconteſtablement de luy, a bien voulu ſuivre une coûtume ſi louable. Et ſon ſouhait eſt tout digne d'un Miniſtre de l'Evangile. Comme Juif, il ſouhaite *la Paix*, à ſes Fréres, parce-que la véritable *Paix* renferme tous les biens néceſſaires pour rendre l'homme heureux. Mais comme Chrétien, il leur ſouhaite *la Grace* avant la Paix, parce-qu'il n'y a de véritable Paix que pour ceux que Dieu a honorez de ſa Grace. *Il n'y a point de Paix pour les Méchans, a dit mon Dieu.* Il faut donc néceſſairement que *la Grace* précéde, ſi l'on veut que *la Paix* ſuive. Celle-là eſt la ſource, & celle-ci le ruiſſeau.

Une grace c'eſt un bien qui n'eſt point du à celuy qui le reçoit, un bien qui n'a point été mérité ; & c'eſt un bien de cette nature que S. Paul ſouhaite ici aux Philippiens, afin-qu'ils puſſent avoir la Paix, laquelle il leur ſouhaite auſſi. *Grace vous ſoit & Paix.*

Ces Philippiens étoient, déja, dans la Communion du Sauveur du monde, c'eſt-à-dire ; dans la Grace & dans la Famille de Dieu. Et l'Apôtre pour ne pas manquer à leur procurer actuellement les biens qu'il leur ſouhaite, va puiſer dans la Source publique de tous les biens, s'adreſſant à Dieu, nôtre Pére, de qui *deſcent toute grace excellente & tout don parfait* ; il y va, dis-je, par l'unique chemin qui y méne infalliblement, ſavoir *par I--C. nôtre Seigneur*, qui a dit, luy-même, *Nul ne vient au Pére ſinon par moy, Je ſuis le chemin & la Vie. Grace vous ſoit & Paix de par Dieu, nôtre Pére, & de par nôtre Seigneur J--C.*

Nous aprenons de tout cela ; Prémiérement, qu'en quelque état que les hommes ſoyent ſûr la Terre, ils y ont, toûjours, beſoin de la Grace, & y manquent, toûjours, de quelque degré de la véritable Paix ; & Secondement, que le vray moyen d'obtenir cette Grace & cette Paix, c'eſt de les demander à Dieu le Pére & à Dieu le Fils. Ce ſe-

ront les deux points de ce Discours. M. F. méditons les avec application & avec joye. Et Dieu nôtre Pére, pour l'amour de J-- C. nôtre Seigneur, veuille que ce soit aussi, avec un heureux succés, pour l'avancement de sa gloire, & pour l'édification de nos Ames. Amen.

Il nous importe souverainement, M. F. d'étre bien persuadez que, quelque chose que nous puissions faire, nous avons toûjours, besoin que Dieu nous fasse grace, nous ne pouvons jouïr de son amour & de son Ciel que par un pur effet de sa pure grace. Tout autre sentiment est incompatible avec la profonde humilité où il faut nécessairement que l'homme soit devant Dieu, s'il veut que Dieu jette sur luy, les yeux de sa misericorde, & luy donne son
4 Pier. 5. 5. salut. *Dieu resiste aux Orgueilleux*, dit l'Ecriture, & il ne *fait grace* qu'aux véritables *humbles*. Mais seroit-ce étre, véritablement humble que d'avoir la présompton de croire que Dieu nous doit les biens que nous luy demandons ; que nous avons mérité & payé son Ciel ? C'est, pourtant, ce que croyent les Docteurs de Rome, & c'est à cette belle humilité qu'ils forment leurs Devots, quand ils leur enseignent que les bonnes oeuvres sont méritoires devant Dieu, d'un mérite même *de condignité*. Ils pensent en étre quittes pour distinguer les bonnes oeuvres, en celles qui ont été faites par la vertu du S. Sprit, lors-que l'homme a, une-fois, été reçu en grace, & en celles qui ont été faites hors de la grace, par les seules forces de la nature. Ces derniéres, disent-ils, ne mériteut rien, ou tout leur mérite n'est qu'un mérite de *congruïté*, auquel Dieu n'est obligé d'avoir égard que par bienséance : Ce n'est qu'aux prémiéres que nous attribuons un véritable mérite. Mais je leur demande qui étoient ces Philippiens à qui S. Paul souhaite que Dieu fasse grace ? Etoient-ce des Payens & des Infidéles, des gens qui vécussent & qui agissent hors de la Communion & de la Grace de Dieu ? Tant-s'en-faut,
[1.] V. 1. dit l'Apôtre, c'étoient [1.] *des Saints en J--C.* qui
[2.] V. 5. [2.] *avoient reçu l'Evangile* ; Des personnes, en un mot,

[3.] à

[3.] *à qui* Dieu *avoit gratuïtement donné non ſeulement de croire en Chriſt, mais encore de ſouffrir pour luy.* Ces Eloges [3.] *V.* 29. ſont autant de preuves invincibles que les *Philippiens*, à qui l'Apôtre les donne, étoient, dés lors, dans la Grace, que *Grace* leur avoit, des lors, été faite, &, par-conſéquent, que leurs bonnes oeuvres étoient, non des fruits de la nature, mais des productions de la Grace. Cependant, le voici encore qui demande *Grace* pour eux, qui montre-que, ſelon luy, la Paix & les biens qu'elle comprent, ne leur pouroient étre accordez qu'en leur faiſant *grace*, tout-de-nouveau : qu'ils devoient attendre ces biens, non du mérite de leurs oeuvres, mais uniquement de la grace de leur Dieu. Car, comme il le dit ſi bien ailleurs, mais ſur un autre ſujet ; *Si c'eſt par la Grace, ce n'eſt plus par les Oeuvres ; autrement la Grace n'eſt plus Grace.* Ainſi, la diſtinction, de laquelle ces Meſſieurs font leur rempart, n'eſt, qu'un fantôme qui diſparoit à l'aproche de la lumiére de S. Paul. *Rom.* 11. 6.

C'eſt ainſi encore que le S. Homme juge *la Grace* abſolument néceſſaire, & aux-Fidélez de Rome, bien que leur *Foy* fût ſi admirable que, comme il l'aſſure, *On en parloit dans tout le monde* ; & aux Fidéles de *Corinthe*, bien-que, d'ailleurs, il béniſſe Dieu au ſujet *de la Grace qui*, déja, *leur avoit été donnée en J-- C.* & ne feigne point de leur dire, *Vous étes enrichis en toutes choſes ; il ne vous manque aucun don, dans l'attente où vous étes de la manifeſtation de J-- C.* Et aux-Fidéles de Theſſalonique, bien qu'ils euſſent *reçu la parole avec la joye du S. Eſprit*, qu'ils euſſent *ſervi de modéle* aux-autres Chrétiens, qu'ils fuſſent *cauſe que la parole du Seigneur s'étoit, par-tout, répanduë avec éclat, & bien-que leur Foy fût devenuë, par-tout, célébre, qu'il n'étoit pas beſoin d'en parler.* En un mot, Il n'a érit à aucun Chrétien pour qui il n'ait demandé *grace*. Et, aprés cela, nous aurions l'orgueil de prétendre aux-faveurs de Dieu, ſur le prétendu mérite de nos bonnes oeuvres ! Chrétiens, aprenez-le donc une bonne-fois, ce de Docteur du troiſiémé *Rom.* 1. 7. 8. *1 Cor.* 1. 3, 4, 5. *Ib. v.* 5. & 7. *1 Theſſ.* 1. 1, 6, 7, 8.

Ciel, quelque régénerez, quelque juſtifiez, quelque ſanctifiez que vous puiſſez être, vous avez toujours beſoin de grace pour obtenir, de Dieu, les biens qui vous manquent. Mon Dieu ! Eſt-il poſſible qu'il y ait des hommes qui puiſſent douter d'une vérité ſi palpable ? Ou comment en peut-on être convaincu, & ne paſſer pas toute ſa vie dans une profonde humilité ?

O vous qui vous croyez un ſi grand Saint, approchez-vous, je vous prie ; mettez la main ſur la conſcience, & que ce ſoit votre Conſcience qui me réponde. En tout temps, en tous lieux, en toutes occaſions avez-vous bien
Luc 10. 27. *aymé Dieu de tout votre coeur*, vous ſavez que vous y êtes obligé par mille raiſons, & que vous n'y pouvez manquer ſans la derniére ingratitude, ſans la derniére injuſtice, ſans mériter la mort éternelle ; l'avez-vous bien *aymé de tout votre coeur, de toute votre ame, de toute votre penſée, de toute votre force* ; C'eſt-à-dire, Dieu a-t-il, toûjours, occupé votre coeur tout entier, n'avez-vous, jamais, rien aymé que Dieu, ou n'avez-vous rien aymé outre Dieu qu'en vuë de Dieu, que pour l'amour de Dieu, qu'autant & que de la maniére que vous l'avez pu ſans ſouſtraire à Dieu aucune des penſées, aucun des mouvemens de votre coeur ? *O Seigneur à toy eſt la juſtice & à nous confuſion*
Dan. 9. 7. *de face !* Paſſons, tous, condamnation, M. F. mille & mille fois, depuis que nous ſommes Chrétiens, nous avons aymé la créature ſans aucun égard à la gloire du Créateur, & contre les intérêts du Créateur : Nous avons préféré notre volonté à la ſienne : Nous nous ſommes plus aymez que luy, bien loin de luy avoir donné tout nôtre coeur. Mille & mille-fois, donc, nous luy avons fait la derniére injuſtice. Donc nous luy avons dérobé ſon bien ; Nous avons commis autant de ſacriléges que nous avons commis de péchez. Aprés cela que ſeroit-ce que de nous, ſi ce grand Dieu ne nous faiſoit grace, tout-de-nouveau, & à toute heure ? Et de quel front prétendre aux moindres de ſes biens autrement que comme à de purs effets de ſa grace ?

Mais

Mais ſi l'Apôtre, en ſouhaitant *la grace* aux véritables Chrétiens, montre que ſelon luy, les véritables Chrétiens ont, toûjours, beſoin de grace, quel que puiſſe étre leur avancement en la ſainteté ; Il montre auſſi, qu'il leur manque, toûjours, quelque degré de la véritable paix, par cela même qu'il leur ſouhaite la paix à tous. *Grace vous ſoit & Paix.* Un homme ſage ne ſouhaite point, ſerieuſement, à ſes Amis, un bien lequel il ſait qu'ils poſſédent, dans toute ſa perfection. Et ce n'eſt qu'avec trop de ſujet, M. F. que S. Paul ſuppoſe que ce bien aymable nous manque.

La Paix a cinc degrez, ou plû tôt, cinc égards différens ; l'un qui regarde Dieu, & je l'appelle *la paix de Dieu* ; l'autre qui nous regarde nous-mêmes, & je l'appelle *la paix de la Conſcience* ; le troiſiéme qui regarde les autres membres de J-- C. & je l'appelle *la paix des frères* ; le quatriéme qui regarde les hommes qui n'appartiennent point à cette Communion bienheureuſe, & je l'appelle *la Paix du monde* ; le dernier regarde l'Egliſe triomphante, & je l'appelle *la Paix du Ciel*, laquelle conſiſte dans la parfaite union de tous les Anges & de tous les Saints.

Quant à ce dernier égard, la Paix nous manque, & elle nous manquera, toûjours, tant que nous ſerons *abſens du Seigneur*, dans cette valée de larmes. Pour *la Paix du monde*, ſi elle ne manque pas toujours, icy, à l'Egliſe, comme *la Paix du Ciel*, il faut avouer que c'eſt un avantage qu'Elle poſſéde bien rarement. Et le Ciel & la Terre ſavent, ſi Elle en jouït, par-tout, en l'heure préſente. Où eſt-ce que les véritables Chrétiens vivent aujourdhuy ſans allarmes ? Et en combien de lieux les autres hommes ne les perſécutent ils pas avec la derniére cruauté ? *La Paix du monde eſt la Guerre de l'Egliſe* ; Plût-à-Dieu que cet ancien mot fût moins véritable ! Juſques icy donc, M. F. la néceſſité *de prier pour la paix de Jéruſalem*, n'eſt que trop viſible. Heureux ſi la néceſſité étoit moins preſſante, dans les trois autres égards de la Paix ! 2 Cor. 5. 6.

Mais,

Mais, hélas ! qui ne voit point qu'ils nous manquent tous, ou de fait, ou de droit ? Qu'eſt devenuë cette douce, cette précieuſe Paix des fréres, la Baſe, le Ciment, & la Beauté la plus eſſencielle de l'Egliſe, la livrée du Céleſte Epoux, le vray carractére des Enfans de Dieu, l'honneur & l'ornement de ſon Royaume ; qu'eſt-elle devenuë cette Paix aymable ? Elle ne paroit plus nulle part. Il ſemble qu'Elle ſe ſoit entiérement retirée dans le Ciel, pour laiſſer nôtre miſerable terre en proye, à tous les Serpens & à tous les feux de la diſcorde. Car enfin, on ne voit, par-tout, que diviſion. Perſonné ne ſait plus ce que c'eſt que ſupporter chrétiennement un injure. Nous ſommes fréres, & nous nous traitons en ennemis mortels, pour la moindre offenſe, pour l'ombre, même, d'une offenſe. Il n'y a point de médiſance, point de calomnie que nous ne vomiſſions contre nôtre frére, s'il a le malheur de nous avoir déplu, dans la moindre choſe. Nous ne faiſons point de conſcience de ruïner toute une famille & de la mettre au déſeſpoir, par nos procés & par nos chicanes, pour nous vanger de cequ'à nôtre avis, on n'a pas fait aſſez de cas de nous, en telle ou telle rencontre. Il faut que tout périſſe, puis-qu'on nous a négligez, puis qu'on nous a manqué de reſpect. Les Loups, & les Lions & les Tygres s'entre-ſupportoient dans l'Arche. Et nous, nous qui, ſi l'on nous en croit, ſommes des Agneaux, les Brebis du S. J. nous n'avons point de honte de nous entre-mordre, de nous entre-déchirer à-toute-heurer, dans la Bergerie & ſous les yeux du *bon Berger !* Pour nos petits intérêts, pour des conſidérations de néant, nous hazardons, ſans ſcrupule, la paix de toute une Egliſe, & nous mettons la Maiſon du Dieu vivant toute en feu ! O M. F. c'eſt icy, c'eſt icy que nous devons verſer des torrens de larmes, au ſouvenir de la grande & profonde playe que la Diſcorde a faite dans la noble & floriſſante Egliſe que Dieu s'étoit, ſi admirablement, formée, dans ce Royaume, par le ſang de tant de Martyrs. Le Flambeau de la Parole l'éclaire magnifi-

nifiquement, en toute ſa pureté. On n'y reçoit, pour Articles de foy, que ce que J-- C. nous enſeigne, dans ſon Evangile. On n'y rend le Culte de la Religion qu'au ſeul Dieu, Créateur du Ciel & de la terre; Et on ne l'y adore que comme il veut être adoré, ſavoir par des priéres, par des Cantiques, par la célébration de ſes Vertus & de ſes merveilles. La Morale Chrétienne s'y trouve dans toute ſa force, ſans aucun de tous ces honteux relâchemens qui l'énervent & la deſhonorent, dans la Communion de Rome. Cependant, ô douleur! cette même Egliſe, ſi noble & ſi floriſſante, eſt déchirée & miſe en piéces par ſes propres Enfans! Les fréres ne s'entre-reconnoiſſent plus! Ils ſe traitent en ennemis implacables! Et pour quel ſujet, je vous prie? Pour la couleur d'un habit; pour une poſture indifférente, pour la maniére de donner un enſeignement qu'ils trouvent, tous, bon, ſavoir que la perſonne qui reçoit le S. Batéme, *n'aura point de honte de confeſſer la foy de J--C. crucifié*; mais que les uns donnent avec le ſigne de la main, & de la parole enſemble, & les autres ſimplement avec le ſigne de la parole; pour la forme extérieure du gouvernement de l'Egliſe, pour d'autres ſujets de plus petite conſequence encore. Et ils ne conſidérent point que, par leurs miſerables ſcrupules, par leurs ſéparations ſi mal-fondées; ils rempliſſent cet Etat Proteſtant de haines & de partialitez, ils le dépouillent de ſa force & de ſa gloire; ils luy ôtent les moyens de ſecourir, d'une façon ou d'autre, leurs pauvres fréres qui périſſent, par faute de ſecours, dans tout le reſte de l'Europe, ils violent les plus ſaintes loix de la charité, ils ſcandaliſent les foibles, ils ouvrent la porte à la licence, ils fourniſſent des armes aux ennemis de la véritable Religion, ils abattent, de leurs propres mains, la cloture de la Vigne myſtique, &, par cette ouverture, ils introduiſent le Loup dans la Bergerie du Seigneur. O certainement, M. F. c'eſt *l'homme ennemi* qui a ſemé *l'yvroye* d'une ſi funeſte diſſention! Et comment ſerions-nous en paix avec Dieu,

pendant-

pendant-que nous fomenterons de ſemblables guerres entre ſes Enfans ? Auſſi voyez-vous que ſa colére paroit, partout, enflamée. Il faut bien que nous ayons étrangement combatu contre Dieu, par nos crimes, puis-que Dieu, le meilleur de tous les Péres, s'eſt réſolu à nous châtier, partout, ſi ſévérement, Et ſi nous n'avons pas la paix de Dieu, pouvons-nous avoir la paix de la conſcience ? Le calme peut-il régner, dans un coeur où la juſtice du Juge de l'Univers ſe déploye d'une façon formidable ? La choſe n'eſt donc que trop claire, F. B. A. E. N. S. la Paix nous manque à pluſieurs égards.

Voilà nos maux. Ils ſont grands, ils ſont preſſans. Courons au remedé. Il ne ſe trouve que dans la ſageſſe, la bonté, & la puiſſance infinie de ce grand Dieu qui a ſu trouver le ſecret incomparable d'accorder ſa Juſtice avec ſa Miſericorde, pour le ſalut des violateurs de ſa Loy. Auſſi eſt-ce uniquement à cette main habile que S. Paul a, icy, recours. Nous ne pouvons faillir en imitant un tel exemple. *Grace vous ſoit & Paix de par Dieu, nôtre Pére, & de par nôtre Seigneur*, J-- C.

[1.] *Deut.* 4. 39. *Iſaye* 44. 6. & *alib paſſ.* [2.] *Tite* 2. 13. *Apoc.* 2. 23. *Hebr.* 1. 10, &c. [3.] *Act.* 5. 3, 4. *Pſ.* 139. 7, 8. 1 *Cor.* 2. 10. *Jean* 14. 26. *Pſ.* 23. 6. [4.] *Matt.* 28. 19.

Il n'y a qu'un [1.] ſeul Dieu, M. F. &, cependant l'Ecriture attribuë le Nom, les Propriétez, eſſencielles, & les Oeuvres de Dieu au Pére de J--C. à [2.] J--C. & au [3.] S. Eſprit, qui ſont trois, leſquels Elle nous préſente comme trés-réellement [4.] diſtincts les uns d'avec les autres. C'eſt le grand myſtére du Chriſtianiſme. Et ce myſtére ne doit offenſer perſonne, ſous-ombre qu'on ne comprent pas comment ce qui n'eſt qu'un, peut ſubſiſter en trois, diſtinctement, ſans néanmoins étre diviſé. Car il eſt queſtion de Dieu, qui eſt un Eſprit infini, & de la maniére de ſa ſubſiſtence. Y a-t-il rien de ſurprenant, s'il y a quelque choſe, dans la ſubſiſtence d'un Eſprit infini, que nous ne comprénions pas, nous qui n'avons que des eſpris finis & bornez, & qui ne pouvons pas, même, comprendre comment nos propres eſpris ſubſiſtent & opérent ?

Il paroît, de la même Ecriture que, pour opérer le ſalut des hommes, chacun des Trois, du conſentement, ſans doute, des deux autres, a pris un Employ, ou, un Office particulier ; Le Pére, celuy de [1.] ſoutenir les droits & la gloire de la Divinité, [2.] d'exiger & de recevoir le Sacrifice néceſſaire pour l'expiation des péchez des hommes. Et c'eſt à cet égard qu'il nous eſt propoſé, dans l'Ecriture, comme étant, d'une façon ſinguliére, [3.] le Roy & le Souverain Juge de l'Univers, &, par-conſéquent, le Souverain Diſpenſateur de toutes les Graces auſſi-bien que de toutes les Peines. C'eſt-à-cauſe de cela même que l'Ecriture nous le répréſente, auſſi, comme étant [4.] la Source dans laquelle nous devons aller puiſer, avec nos priéres, toutes les faveurs dont nous avons beſoin, & que, ſouvent, Elle luy approprie le nom de Dieu & de vray Dieu. Mais il ſe faut ſouvenir qu'en tous les paſſages où Elle le fait, ce nom de Dieu, n'eſt qu'un nom d'Office n'étant employé que pour marquer l'eſpéce de charge que le Pére exerce, dans l'oeuvre de nôtre ſalut, du conſentement du Fils & du S. Eſprit. C'eſt le véritable dénouëment de toutes les difficultez que les ennemis de la Divinité de nôtre Sauveur tirent de ce fameux paſſage : *C'eſt ici la vie éternelle, qu'ils te connoiſſent ſeul vray Dieu, & celuy que tu as envoyé J--C. ou plûtôt, C'eſt ici la vie éternelle de te reconnoitre pour le ſeul vray Dieu, & de reconnoitre Jeſus pour le Chriſt, lequel tu as envoyé.* C'eſt le vray ſens de l'Original.

[1.] *Act.* 17. 30, 31. [2.] *Heb.* 10. 5, 6, 7, 8, 9, 10. [3.] *Mat.* 11. 25. *Luc* 1. 32. *Act.* 17. 31. [4.] *Jean* 16. 23. *Jean* 17. 3.

L'Employ du Fils a été de [1.] s'offrir luy-même en ſacrifice, pour faire l'expiation de nos péchez, & de nous enſeigner la Religion que nons devons pratiquer, pour recueillir les fruits de ſon Sacrifice. Il s'eſt donc comme [2.] dépouillé, pour un temps, de ce que S. Paul appelle *la forme de Dieu* ; ſavoir de la gloire & de la ſplendeur extérieure de la Majeſté infinie. Il s'eſt fait homme ; Il *s'eſt abaiſſé* au deſſous du Pére, luy qui luy étoit [3.] *égal* ; Il a bien voulu n'agir, ſur la terre, que comme [4.] le Mini-

[1.] *Eph.* 5. 2. & *Heb.* 9. 26, 28. & *C.* 10. 10. [2.] *Philip.* 6. 7, 8. [3.] *Ibid.* [4.] *Jean* 7. 16. & *C.* 8. 42. & *C.* 10. 18. & *C.* 12. 49.

Miniſtre & l'Envoyé de Dieu, converſer parmi les Pécheurs, ſouffrir mille incommoditez & mille inſultes, & enfin, mourir douloureuſement ſur une honteuſe Croix. Et le Pére, pour recompenſer d'une façon, digne de luy, une ſi profonde humiliation, & la parfaite obéiſſance que le Fils luy avoit renduë, [5.] *l'a Souverainement élevé*, & l'a fait [6.] *ſeoir à ſa main droite*, c'eſt-à-dire, il l'a fait ſon Lieutenant & nôtre *Seigneur*, luy [7.] *donnant toute puiſſance au Ciel & en la terre*, pour diſpenſer, en ſon nom, aux hommes, les peines & les recompenſes, les graces & les châtimens : en telle ſorte que c'eſt J-- C. qui fait tout, dans l'Univers, comme le Lieutenant du Pére. C'eſt par J-- C. que le Pére adminiſtre ſon Royaume, qu'il diſtribuë ſes biens aux hommes, & qu'il les doit juger au dernier jour.

[5.] *Philip.* 2. 8, 9, 10.
[6] *Eph.* 1. 20, 21. *Act.* 2. 36.
[7.] *Mat.* 28. 18.

L'Employ du S. Eſprit eſt d'être [1.] *la vertu* par laquelle le Pére, comme le Souverain Roy, met à exécution les Arrêts de ſon Conſeil, par laquelle [2.] Il a formé la nature humaine de J-- C. & s'eſt fait, à cet égard, [3.] le Pére de nôtre Sauveur ; par la quelle, encore, [4.] il fait naitre la foy, dans nos coeurs, & nous [5.] régénére, ce qui nous fait étre ſes enfans, & laquelle il dépoſe, s'il faut ainſi dire, [6.] entre les mains du Fils, qui en fait part à [7.] ſes membres, les Fidéles, pour les ſanctifier, de-plus-en-plus, pour les conſoler, pour les reſſuſciter, & pour les glorifier éternellement.

[1.] *Luc* 1. 35.
[2.] *Ib.*
[3.] *Ib.*
[4.] 1 *Cor.* 2. 10, 12.
[5.] *Jean* 3. 5.
[6.] *Ib. v.* 34, 35. & 6. 1. 19.
[7.] *Jean* 1. 16. & C. 7. 38, 39.

J'ay cru vous devoir dire toutes ces choſes, M. F. tant parce-que, ſi vous les avez bien écoutées, elles vous aideront à entendre mille beaux paſſages de l'Ecriture, que parce-que vous y trouverez l'éclairciſſement de tout ce que fait S. Paul, pour obtenir, aux Philippiens, *la Grace & la Paix qui leur manquoit. Grace vous ſoit & Paix de par Dieu nôtre Pére, & de par nôtre Seigneur J--C.*

Vous y voyez pourquoy il donne, au Pére, le nom de Dieu, par diſtinction d'avec de Fils & d'avec le S. Eſprit, ſavoir, non que le Pére ſoit, en luy-même, plus Dieu que

le

le Fils ou que le S. Esprit, mais parce-que c'est luy, proprement, qui fait les fonctions de Dieu, dans l'oeuvre de nôtre salut ; qui en soûtient les droits & la Majesté.

Vous voyez pourquoy il le qualifie nôtre Pére, savoir parce-que c'est luy qui, en qualité de Maitre de toutes les graces, nous a régénérez par sa parole & par son Esprit, & nous a adoptez pour ses enfans.

Vous voyez pourquoy il y nomme le Fils *le Seigneur*, savoir parce-que le Pére l'a élevé sur le thrône de l'Univers, afin de vous défendre, au nom du Pére, contre tous les ennemis de nôtre salut, & pour nous étre le Dispensateur des biens de son Pére. Par les noms de *Jésus* & de *Christ*, il nous marque les degrez par lesquels le Fils est monté sur le thrône ; mais, de-plus, la maniére dont il exerce ces grandes fonctions pour le salut de son peuple. Car l'appeller *Jésus*, c'est-à-dire, Sauveur, par excellence, c'est alléguer, pour titre de son élévation, qu'il nous a sauvez de la peine que nous avions méritée par nos péchez, & il est certain qu'il ne nous a Sauvez de cette peine qu'en mourant à nôtre décharge. Mais n'est-ce pas-là, précisément, cet abaissement profond que S. Paul allégue dans la suite, comme le degré de l'exaltation du Fils de Dieu ? La qualité de *Christ* qui signifie *Oint*, particularise bien plus tout cela. C'étoit le titre des Prophétes, des Sacrificateurs, & des Roys de l'Ancien peuple. Si bien-que ce nom, donné par excellence, au Fils de Dieu, émporte qu'il est & le Prophéte, & le Sacrificateur, & le Roy du peuple nouveau. Il est nôtre Roy par cela mesme qu'il a été nôtre Sacrificateur, c'est-à-dire, par cela méme qu'en souffrant la mort pour nous, il a offert un Sacrifice incomparable, dont Dieu *a flairé une odeur d'appaisement*, & dont Il a été si satisfait qu'il en *a couronné d'honneur & de gloire* le Divin Sacrificateur. Il est nôtre Roy, encore, pour nous gouverner, par cela même qu'il est nôtre Prophéte qui nous a révélé & qui nous montre, dans sa parole, tout ce que nous devons croire & tout ce que nous

devons faire pour recueillir, comme je le diſois tout-à-l'heure, les fruits de ſon ſacrifice, & pour avoir part à la félicité de ſon régne. Il eſt nôtre Roy, enfin, pour nous rendre heureux, par cela même que, non ſeulement Il a été nôtre Sacrificateur, en expiant nos péchez par ſon ſacrifice, mais en ce qu'il fait encore actuellement les fonctions de Sacrificateur, en ce qu'il *intercéde* perpétuellement pour nous, dans le Ciel, & y préſente, à Dieu, le parfum de nos Oraiſons. D'où il arrive que le Pére, qui *l'exauce toûjours*, luy met en main tout ce qu'il a de précieux, pour nous en faire part, ſelon ſa ſageſſe & nos beſoins.

Enfin nous aprenons auſſi, de cette Doctrine, pourquoy S. Paul, pour obtenir, aux Philippiens, la Grace & la Paix, s'adreſſe au Pére & au Fils, & ne s'adreſſe point au S. Eſprit. Il s'adreſſe au Pére, parce-que c'eſt le Pére qui, par ſon employ de Dieu, s'il faut ainſi dire, dans l'oeuvre de nôtre ſalut, eſt le Maitre de toutes les graces & de tous les biens. C'eſt *de luy*, dit S. Paul dans un
1 Cor. 8. 6. autre lieu, *que ſont toutes choſes.* Il s'adreſſe, auſſi, au Fils, parce-que c'eſt le Fils qui, par ſon employ de Lieutenant de Dieu, dans cette même oeuvre, eſt le Diſpenſateur de tous les tréſors du Pére. C'eſt *par luy que ſont toutes choſes*, dit encore nôtre S. Homme au ch. 8. de ſa 1. Ep. aux Corinthiens. Mais il ne s'adreſſe point au S. Eſprit, parce-que l'employ du S. Eſprit ne conſiſte ni à étre le Maitre, ni à étre le Diſpenſateur des graces Divines, mais ſeulement à étre la Vertu par laquelle le Pére & le Fils font leurs oeuvres excellentes, & à etre la plus noble partie des graces que le Pére nous accorde & que le Fils nous communique. Or il eſt évident qu'un tel employ ne fait pas le S. Eſprit l'Objet des priéres des hommes. C'eſt-pourquoy, il y a trés-peu de choſes, dans l'Ecriture, qui puiſſent paſſer pour des priéres adreſſées au S. Eſprit. Il y en a pourtant quelques unes, nous en avons un exemple dans ce beau paſſage de S. Paul : *La*

grace

grace du Seigneur J--C. l'Amour de Dieu, & la Communication du S. Esprit soit avec vous tous : Amen ! Mais le nombre en est petit, ce sont, si je l'ose dire, des pierres hors d'oeuvre, ou des lumiéres qui sortent & qui s'échapent hors des bornes de la Dispensation de nôtre salut, seulement pour empécher que les hommes n'oublient que le S. Esprit est Dieu, de même que le Pére que le Fils. C'est dans la même vuë que l'Eglise Anglicane, dans son excellente Litanie, adresse, aussi, la parole au S. Esprit ; *O Dieu le S. Esprit, qui procédes du Pére du Fils, aye pitié de nous miserables Pécheurs.* 2 Cor. 13. 13.

De tout ce qui vient d'être dit il resulte, M. F. que le vray moyen d'obtenir la *Grace* & la *Paix* qui nous manquent, c'est de les demander au Pére & au Fils, de la maniére que S. Paul le fait. Le Médecin a, icy, tout visiblement, & le pouvoir & la volonté de guérir le malade. Car il s'agit de Dieu ; & y-a-t-il rien qui soit impossible à Dieu ? Puis-qu'il est le Maitre tout-puissant du Ciel & de la Terre & de l'Enfer. Qui peut empécher qu'il ne fasse grace, & qu'il ne fasse fleurir la paix par-tout où il luy plaira de l'entreprendre ? Et vous ne pouvez douter de sa bonne volonté, dans cette rencontre si vous étes du rang de ceux pour qui S. Paul le prie. *Grace vous soit & paix de par Dieu nôtre Pére.* C'est-a-dire, que ce souhait n'est que pour les Enfans de Dieu. C'est la priére d'un Fils qui implore les compassions d'un Pére pour ses Enfans. Et est-ce le propre des Péres d'étre insensibles & inexorables aux-supplications de leurs chers Enfans, sur-tout, quand il s'agit de choses dont leurs enfans ne se peuvent absolument passer ? Qu pensez-vous que Dieu ait moins de bonté que les autres Péres ? Ce seroit faire un bel honneur au *Pére des misericordes.* Ecoutez ce que dit David : *De telles compassions qu'un Pére est ému envers ses Enfans, de telles compassions est ému l'Eternel envers ceux qui le révérent.*

Mais,

Mais, dites-vous, c'eſt un Pére qui eſt le Saint des Saints, & je ſuis un miſérable Pécheur. Mon Pére eſt icy mon Dieu, &, par-conſéquent mon Juge, un Juge que j'ay ſouverainement irrité, de quel front me préſenter devant un tel Pére? De quel front me flater qu'il voudra bien déployer, en ma faveur, les merveilles de ſa miſericorde & de ſa puiſſance?

Je vous l'avoue le très-ſaint Juge du monde ne peut avoir de commerce immédiat avec les hommes pécheurs. Et nous ne pouvons rien eſpérer de luy, ſi nous nous préſentons immédiatement nous-mêmes devant ſon thrône. Mais ayez bon courage, O *vous qui êtes travaillez & chargez*, ſi vous avez une véritable foy & une ſérieuſe repentence. L'homme de Dieu vous préſente icy le moyen infallible de faire ceſſer toutes vos craintes. Il met J-- C. entre Dieu & nous, comme un Médiateur favorable, qui fait agréer au Pére, & nos perſonnes & nos Oraiſons, en les parfumant de la bonne odeur de ſon Sacrifice. Alors ce Grand Médiateur reçoit, de la main du Pére, *la Grace & la Paix* qui nous manquent, pour nous les donner. *Grace vous ſoit & Paix de par Dieu nôtre Pére & de par le Seigneur J-- C.*

Si vous croyez en luy; Que vos péchez ne vous effrayent plus. Car il vous eſt véritablement *Jéſus*, le Sauveur *qui ſauve ſon peuple de leurs péchez*. Si vous le tenez véritablement pour *le Chriſt*, c'eſt-à-dire, pour vôtre Prophéte, pour vôtre Sacrificateur & pour vôtre Roy, allez hardiment avec luy & par luy au thrône de la Grace; Il y préſentera, pour vous, à ſon Pére, & à vôtre Pére, la vertu de ce Sang Divin qu'il répandit ſur la croix, lorsqu'il s'offrit en ſacrifice, de ce ſang *qui crie de meilleures choſes que celuy d'Abel*, de ce ſang *qui purifie les conſciences de tout péché*, de ce ſang qu'il n'y a point *d'Ange exterminateur* qui ne reſpecte, & à qui la juſtice même du Juge du monde ne ſauroit rien refuſer. Enfin ſi vous le reconnoiſſez pour *le Seigneur*, il ne manquera pas d'agir, avec

vous,

vous, comme avec ſon Peuple, de vous faire ſentir qu'il régne, de vous faire expérimenter que ce ſouhait, *Grace vous ſoit & Paix de par Dieu nôtre Pére & de par le S. J--C.* pouſſé par un coeur fidéle & zélé, eſt un moyen infallible de vous obtenir toutes les richeſſes de *la Grace*, & tous les degrez de *la Paix*, dont vous aurez beſoin, pour travailler heureuſement à votre ſalut, ſur la terre, & pour étre éternellement heureux, dans le Ciel. Mais trés-chers fréres, je le vais donc faire pour vous, cet excellent ſouhait, avec toute l'affection, toute la foy, toute la piété, & toute l'ardeur dont je ſuis capable.

Mais vous voulez bien, M. F. que je commence par cet Auguſte Prince, ſous la protection duquel Dieu vous a mis, & qui nous donne de ſi précieuſes marques de ſa compaſſion, de ſa Charité, de ſa Magnificence Royalle, de ſes ſoins & de ſon zéle à remplir, glorieuſement, ſa grande qualité de *Défenſeur de la véritable foy.* Il eſt bien juſte que nos bouches s'ouvrent, pour luy, en bénédictions & en ſouhaits, puiſqu'il nous ouvre, ſi généreuſement, ſon coeur & ſa main, le coeur & la main de tous ſes peuples, en libéralitez extraordinaires, & en toutes ſortes de ſecours, pour le ſoulagement de nos pauvres fréres, de tous les pauvres Proteſtans de nôtre nation, qui cherchent leur Azyle dans ſon Royaume.

Grace vous ſoit donc, O Monarque Illuſtre, *Grace vous ſoit & Paix de par Dieu nôtre Pére, & de par le Seigneur J--C. Grace vous ſoit*, afin-que vous ſoyez en état, un jour, de *reſplendir, comme le ſoleil, dans le Royaume de Votre Pére*, aprés que, pendant longues années, vous aurez fait fleurir, dans toutes les parties de Votre Royaume, la ſainte Religion de Votre Sauveur. *Paix vous ſoit* pour gouverner, toûjours, vos peuples avec un *Sceptre d'équité*; pour mettre la derniére main à la Reformation de Votre Etat; & pour faire valoir, de-plus-en-plus, le glorieux titre que Vous Vous étes acquis de Pére des Pauvres, de Pére & de Protecteur de J- C. perſécuté, en la perſonne

de

de ſes Membres. *Grace vous ſoit & paix de par Dieu nôtre Pére, & de par le Seigneur J-- C.*

Mais nous ne devons pas oublier cette grande & noble Ville qui exécute, avec tant d'allégreſſe & tant de généroſité pour nous, les ordres de ſon Souverain. *Grace vous ſoit*, O Londres qui vous êtes renduë ſi fameuſe par votre Grandeur & par votre beauté, mais qui vous décriez, Hélas! Depuis quelque temps, par des excés qui me font tout craindre, *Grace vous ſoit*, afin-que vous ne ſoyez point conſumée une ſeconde fois, que le zéle, la piété, la pureté, la ſainteté, la fidélité ſoyent vos principaux ornemens, & vous rendent l'amour du Ciel & la bénédiction de la Terre. *Paix vous ſoit* pour calmer toutes les craintes qui vous agitent, pour vous faire jouïr tranquilement, de tout le travail de vos mains, pour vous rendre dignes de-plus-en-plus, de la protection & de l'amour de ce Monarque *débonnaire* que vous avez reçu du Ciel. *Grace vous ſoit & paix de par Dieu nôtre Pére, & de par le Seigneur J-- C.*

Nous avons vu l'extréme beſoin qu'a toute l'Egliſe Anglicane d'un pareil ſouhait. Chrétiens joignez vous icy à moy, je vous prie &, de tout nôtre pouvoir, travaillons tous enſemble à la paix de cette grande & belle portion de l'héritage du Seigneur. Dieu nous appelle, tous, à la bréche que l'homme ennemi a faite aux murs de nôtre ſainte Jéruſalem. Venez, & la reparons, à quelque prix que ce ſoit. Voici l'occaſion, & la voici trés-preſſante, de témoigner ſi nous ſommes animez d'un vray zéle pour la Religion & pour la gloire de J-- C. ſi nous ſommes de véritables Enfans de Dieu, qui eſt *le Dieu de paix. Bienheureux ſont ceux qui procurent la paix, car ils ſeront appellez enfans de Dieu.* O, M. F. Dieu m'eût-il donné la capacité de travailler à cette ſainte oeuvre, comme il m'en a donné le deſir! Et euſſé-je un libre accés au prés de ceux qui, de deſſein ou autrement, fomentent la diviſion des Fréres! Peuſſé-je leur expliquer, facilement, mes penſées, & me faire entendre. Je me jetterois à leurs piez;

je

je les conjurerois d'ouvrir les yeux, de considérer le triste état de la Religion Protestante, dans toutes les parties du monde, & les grands progrès de l'erreur, & d'écouter la Vérité qui les appelle à son secours d'une voix mourante. Mes Frères, leur dirois-je, tout fondant en larmes, Mes très-chers Frères, réveillez-vous, je vous en supplie, tout est perdu si vous ne vous hâtez de vous réünir. Ayez pitié de vous, ayez pitié de vos chers Enfans, ayez pitié de toute l'Eglise qui vous demande *la paix*, à mains jointes, au nom de J. C. son Epoux. La paix, Mes très-chers Frères, la paix, ou vous allez être cause que l'exercice public de la véritable Religion va être éteint, je ne dis pas seulement en France, mais dans toutes les parties de l'Europe. Pendant que vous pointillez sur un surplis, sur un geste & sur une posture, voici le Pape qui s'avance, à grands pas, avec toutes ses noires armées, avec toutes ses ténèbres, toutes ses erreurs, toutes ses superstitions, toutes les idolâtries, tout l'attirail & tous les instrumens de cette tyrannie formidable dont vos Ancêtres ont, si long-temps, experimenté la rigueur. Est-ce que vous aymez mieux vous exposer vous & vos Enfans, & toute l'Eglise à vivre encore dans cet esclavage, que de vous supporter en des choses indifférentes ; Que de donner aux Anges & à tous les Saints la joye de vous voir réünis en un même corps ? Chrétiens, obeïssez, obeïssez, à la voix du Ciel qui vous crie ; *Je vous conjure par le Nom* de votre *Jésus*, 1 Cor. 1. 10. *d'avoir, tous, un même langage ; de ne point souffrir, parmi vous, de divisions ; d'être tous unis ensemble dans un même esprit & dans un même sentiment.* Mes frères, ajoûterois-je, vous ne me verriez pas icy à vos piez ; Vous n'entendriez pas, dans vos ruës, les cris de nos Enfans ; ces familles qui abordent, tous les jours, à grands flots, sur vos rivages, n'auroient point quitté leurs biens & leur Patrie, pour venir mendier parmi vous ; S'il n'avoit été question entre leur Compatriotes & eux que d'être gouvernez par des Evêques ou par des Synodes ; que de commander

nier debout ou à genoux, que de prier Dieu avec une Liturgie, ou ſans Liturgie. Plût-à-Dieu ! ---- Mais je ne finirois d'aujourdhuy, ſi je vous rapportois tout ce que je tâcherois de leur dire, pour les desarmer. Allons, pour eux, à Dieu ; C'eſt, M. F. ce que nous pouvons faire de plus efficace pour leur prompte réunion. Que votre coeur ſe joigne au mien, & adreſſons leur, à tous, la parole. *Grace vous ſoit*, donc, Grande & Illuſtre Egliſe, la plus noble & la plus excellente portion de l'heritage du Seigneur, *Grace vous ſoit*, afin-que les yeux de votre entendement ſoyent illuminez pour voir que c'eſt l'homme ennemi qui vous diviſe, & que ce qui vous ſepare n'eſt rien, ou n'eſt quelque choſe que dans les exagerations des Eſprits ardens qui ſe font des monſtres de tout. *Paix vous ſoit*, afin-que vous ſoyez cette Aſſemblée heureuſe du Pſeaume cent trente troiſiéme, laquelle préſente aux yeux du Ciel, le plus beau de tous les Spectacles, & *où l'Eternel a ordonné bénédiction & vie à toujours*. *Paix vous ſoit*, afin-que vous paroiſſiez devant votre Epoux, *pleine de gloire, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de ſemblable*. *Grace vous ſoit & paix de par Dieu notre Pere & de par le Seigneur J-C.*

M. F. mon deſſein eſt de finir par vous. Mais je vous demande encore un moment pour penſer, auſſi, *à la fille de mon peuple. Contemplez & voyez s'il y a douleur, comme la douleur qui luy a été faite.* O Dieu ! aye pitié de ſes déſolations. *Grace ſoit* à l'Affligée qui crie merci. *Paix te ſoit* déſolée Sion, ma chère Patrie. *Bien ſoit à ton avant-mur. Paix ſoit à tes Parvis. Paix ſoit à tes Sanctuaires.* Paix ſoit à tes Priſonniers. *Grace ſoit & paix* à tous tes troupeaux & à tous tes Enfans, *de par Dieu notre Pére & de par le S. J-C.*

Je viens maintenant à vous, M. F. les prémiers à qui j'annonce *la parole de réconciliation* dans ce Royaume. Puiſſe-je avoir contribué à faire retentir, dans vos coeurs, cette parole raviſſante du Sauveur du monde ; *Le ſalut eſt, aujourdhuy, entré dans cette maiſon !* C'eſt pour cela, principale-

cipalement, que je me rapproche du *thrône de la Grace*, & que je vous crie de toute la force de mes desirs, *Grace vous soit & paix*. *Grace vous soit*, afin-que tous vos péchez précédens vous soyent pardonnez, & que vous puissiez rompre entiérement toutes les chaînes de vos vices, que Dieu vous conserve, jusqu'à la fin du monde, le chandelier d'or de sa parole & qu'il nourisse, de-plus-en-plus, votre foy, votre espérance, votre sainteté de la vertu céleste & puissante, vivifiante & immortelle de cette précieuse mort de notre Jésus, dont nous avons célébré la mémoire, ce matin, par la participation à son Sacrement. *Grace vous soit* pour élever vos enfans en la connoissance & en l'amour salutaire du vray Dieu, & pour travailler, tous ensemble, à votre salut, avec un heureux succés. *Grace vous soit*, pour combatre *le bon combat*, pour *persévérer jusques à la fin*, pour remporter la *couronne de vie* & *de gloire*. *Paix vous soit*, dans l'Eglise, dans vos familles, dans l'Etat, dans tous vos travaux, & dans toutes vos affaires. *Paix vous soit* avec tous les autres hommes, avec tous les *Domestiques de la foy* principalement, avec votre Conscience & avec votre Dieu. *Paix vous soit*, sur la terre, pour y jouïr, tranquilement, de toutes les douceurs de la *Grace*, & *Paix vous soit*, dans le Ciel, pour y posséder éternellement, en la compagnie de tous les Saints & de tous les Anges, toutes les grandeurs de *la Gloire*. *Grace vous soit & Paix de par Dieu notre Pére, & de par Jésus-Christ notre Seigneur*; à qui, comme au Pére & au S. Esprit, soit honneur, gloire, empire & magnificence, dés maintenant & à jamais. Amen.

F I N.